

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche (DEFR)
Monsieur Guy Parmelin
Président de la Confédération
Palais fédéral
3003 Berne

Par courriel : sanctions@seco.admin.ch

Réf. : 26_COU_569

Lausanne, le 25 février 2026

**Réponse à la consultation fédérale sur l'adoption de la loi fédérale sur le respect
des obligations de neutralité en lien avec la situation en Ukraine**

Monsieur le Président,

Le Gouvernement vaudois tient à remercier le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) pour l'opportunité qui lui a été donnée de se prononcer sur le projet de Loi fédérale sur le respect des obligations de neutralité en lien avec la situation en Ukraine.

Après examen et analyse des documents qui lui ont été soumis, le Conseil d'Etat vous informe être favorable à la révision proposée.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez aux présentes lignes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Michel Staffoni

Copies

- Secrétariat général du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine
- OAE